

Du côté de l'Algeei

P 3

INTERVIEW MICHEL LAFORCADE

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ARS NOUVELLE-AQUITAINE

P 6

DOSSIER : DÉMOCRATIE EN SANTÉ



P27

LES RIVES DU LOT : LES RAISINS DE LA JOIE



P 21

LALANDE EN VIP AU FLORIDA

P 19

LES CIGALONS IN LONDON





Le mot de la Présidente...

Je vis souvent la télévision comme un vrai moment de délasserment...

Je regarde avec une attention gourmande les séries policières que j'oublie immédiatement, après que le tueur (ou la tueuse) ait été démasqué.

Je m'intéresse aussi à quelques documentaires originaux et bien commentés qui me donnent l'impression de comprendre le monde et d'enrichir mes connaissances.

Et puis, un soir, au journal télévisé, j'apprends une nouvelle tragédie au large des côtes méditerranéennes : des centaines de migrants se sont noyés, beaucoup d'enfants parmi eux. Apparaît l'image d'une sorte de radeau sur lequel s'entassent des grappes humaines ; si ceux-là ont été photographiés, c'est que l'on a pu les sauver.

Mais que vont-ils devenir ? Où vont-ils pouvoir se réfugier dans une Europe frileuse, qui a tendance à refermer ses frontières ?

L'image change ; en cette période électorale, la politique est un sujet important ; un candidat vient nous expliquer que si l'on ne vote pas pour lui, la France court à sa perte... Ah, bon ?

L'actualité internationale revient et évoque la guerre fratricide du Soudan. Un jeune enfant horriblement décharné darde des yeux inquiets sur la caméra. On sent qu'il ne survivra pas, malgré les soins dispensés par le médecin d'une ONG, complètement découragé.

Accablée par une culpabilité impuissante, je détourne mon regard de cette image insoutenable.

Quelques images après, une dame nous explique qu'en ce début d'été (image ensoleillée à la pluie), si on ne veut pas avoir honte sur la plage de nos kilos superflus, il faut supprimer les sucreries.

Ecœurée par tant d'indécence, je ferme le poste.

Vite, un bon livre ! Un roman d'amour, bien écrit de préférence, mais surtout qui finit bien.

Danièle BONADONA

L'Algeei a souhaité moderniser ses différents outils d'information et de communication. Outre son site web qui fera l'objet d'une profonde reconfiguration prochainement, nous avons le plaisir de vous proposer la nouvelle formule du journal "Du côté de l'Algeei". Dans une version graphique revisitée, vous y découvrirez en première partie une interview intitulée "Rencontre avec...", puis des articles traitant d'un thème spécifiquement choisi à l'occasion de chaque publication et enfin la rubrique relative à "La vie des établissements".

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

**Le coordonnateur du journal,
Stéphane FOSSATS**

N° 34
Juin 2017

P 2 : Le mot de la Présidente

Rencontre avec...

P 3 : Michel LAFORCADE

Dossier

P 6 : Démocratie en santé

La vie des établissements

P 17 : Les Rives du Lot en partenariat avec Castille

P 18 : La Couronne, randonnée dans les Pyrénées ;
Les Rives du Lot en partenariat avec la
pépinière Soubiran

P 19 : Les Cigalons in London

P 21 : Lalande en VIP au Florida

P 23 : La Couronne, ronde des crèches ; Les Rives
du Lot, spectacle de Noël

P 24 : Les cowboys du CHVS de l'Agenais

P 25 : L'atelier couture de Castille

P 26 : IME Cazala, différents et compétents

P 27 : Les Rives du Lot, les raisins de la joie

P 28 : IME Les Rives du Lot : RAE

P 31 : Notre Maison, sortie ULM ; Les Rives du Lot,
Lippi

P 32 : Bulletin d'adhésion

BANQUE POPULAIRE

AGEN REPUBLIQUE
64, Bd de la République - Tél : 05 53 69 53 00

AGEN PIN
60, Cours du XIV Juillet - Tél : 05 53 66 51 19

LE PASSAGE D'AGEN
38 ter, av de la Marne - Tél : 05 53 77 07 80

BOE
Lieu dit Monplaisir - Tél : 05 53 98 50 40

AGEN SUD
Av du Général Leclerc - Tél : 05 53 48 15 01

www.occitane.banquepopulaire.fr

Rencontre avec Michel LAFORCADE



Monsieur le Directeur général de l'ARS nous vous remercions d'avoir accepté de prendre un peu de votre temps précieux pour notre journal, diffusé auprès de tous les usagers de nos établissements et services, ainsi qu'aux professionnels qui y exercent leurs talents et nos partenaires.

Ce numéro de juin 2017 inaugure une nouvelle maquette, avec un dossier thématique consacré à la **démocratie sanitaire**, une démarche de participation de tous les acteurs du système de santé et de promotion des droits des personnes accueillies ou accompagnées envers laquelle nous partageons avec vous l'intime conviction de la nécessité pour promouvoir leur citoyenneté.

Pourriez-vous éclairer nos lecteurs et préciser l'origine de cette démarche ? À quand remonte-t-elle et quels sont ses premiers promoteurs ?

La démocratie sanitaire émerge dans les années 80/90 avec la mobilisation des associations de lutte contre le sida. Cette mobilisation sans précédent a donné une nouvelle impulsion à la médecine en plaçant le patient au rang de « réformateur social » comme le disait Daniel DEFERT, fondateur de l'association AIDES. Le concept de démocratie sanitaire se structure avec les Etats Généraux des malades organisés par la Ligue contre le cancer en décembre 1998 et se pérennise avec les Conférences Régionales et la Conférence Nationale de Santé.

Quelles sont, depuis son avènement, les évolutions les plus marquantes de cette démarche ?

Les dispositions législatives et réglementaires depuis 2002 (loi du 4 mars 2002, loi dite HPST de 2009, loi LMSS) ont contribué à préciser le rôle et la place des usagers au sein du système de santé.

Les axes forts de la politique de développement de la démocratie sanitaire reposent sur deux piliers :

- *le renforcement de la concertation, de la participation des usagers et de leurs représentants au plus près de leurs problèmes et de leurs territoires,*
- *instaurer un dialogue régulier avec les représentants des usagers et promouvoir l'exercice de leurs droits.*

Quels bilans en faites-vous ?

L'ARS Nouvelle-Aquitaine, s'est attachée à améliorer la démocratie en santé représentative notamment en permettant à la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) et aux conférences de territoire de devenir des instances autonomes par leurs avis. Ainsi, elles ont pu être forces d'incitation, de proposition, avoir un rôle de facilitateur, d'aide au choix, de diagnostic territorial et d'identification des problématiques. Elles ont également soutenu la mise en place des projets locaux, en s'attachant à leur suivi et à leur évaluation. Elles ont prolongé cette démarche au sein de la structure de coordination prévue par les textes en mutualisant leurs travaux et en dressant des pistes d'évolution. S'agissant de la démocratie sanitaire participative, les démarches d'amélioration du recueil de la parole des usagers ont été hétérogènes. Néanmoins, des dispositifs visant à recueillir les attentes et les besoins des usagers sur leurs droits et leurs conditions de prise en charge ont été développés sur la grande région :

- *des débats publics relatifs au « bien être/mal être des jeunes de 15 -25 ans », sur les urgences ou autour de la souffrance psychique des professionnels de santé,*
- *la promotion de conseils départementaux de vie sociale (CVSD) sur l'ensemble des territoires,*
- *la mise en place d'un appel à projet « établissements promoteurs de démocratie sanitaire »,*
- *le développement de formations des représentants des usagers pour qu'ils soient en mesure de se faire entendre en tant qu'acteurs du système de santé à part entière (formations des représentants d'usagers du secteur médico-social, sur les directives anticipées, etc.).*

Mais nous partions de loin et le chemin qui nous reste à parcourir est immense.

En matière de démocratie sanitaire, quelles nouvelles orientations l'ARS souhaite-t-elle développer pour les cinq années à venir, notamment dans le cadre du prochain PRS ?

Renforcer la démocratie en santé est une des orientations stratégiques majeures de l'ARS Nouvelle-Aquitaine qui poursuit une politique volontariste et dynamique sur ce sujet. L'Agence souhaite impulser davantage de projets et actions nouvelles permettant l'expression et la participation des usagers afin d'améliorer la réponse à leurs besoins. Pour cela, elle actionne trois leviers majeurs pour renforcer la démocratie en santé :

- *La participation des citoyens, des usagers et des acteurs de santé dans les projets ou les débats publics.*
- *La mise en œuvre d'actions améliorant directement le respect des droits des patients comme les formations des représentants des usagers ou le développement des conseils de vie sociale départementaux.*
- *L'animation des instances de démocratie en santé mises en place au niveau régional (la conférence régionale de la santé et de l'autonomie – CRSA) ou au niveau territorial (les conseils territoriaux de santé – CTS).*

Dans son article « L'action sociale comme propédeutique de l'exercice démocratique », Denise VENTELOU que nous connaissons bien tous les deux, écrit : « ...C'est aussi une question de philosophie politique : la personne vulnérable, aussi fragilisée soit-elle, doit être en mesure d'exercer du pouvoir... Cet accès à une parcelle de puissance dans les institutions sociales et médico-sociales, privées ou publiques, ne va pas de soi. » Qu'en pensez vous ?

C'est pour cela que la démo-cra-tie sani-taire ne peut pas se ré-su-mer à la reconnais-sance du patient en tant qu'acteur indi-vi-duel de sa prise en charge mais en tant qu'acteur col-lec-tif d'un sys-tème de santé et membre d'une com-mu-nauté.

Nous avons partagé le plaisir de vous accueillir dans ce petit village des Landes qu'est Lit-et-Mixe dans le cadre des journées régionales « L'esprit des lois » qui soutenaient et valorisaient l'accès aux droits des personnes malades, âgées, ou en situation de handicap et leur participation à l'évaluation des lois de 2012. Quel a été le bilan de ces différentes initiatives en Aquitaine et quelles suites sont prévues ?

L'expérience de la convention et des initiatives qui l'ont précédée ont montré l'intérêt d'espace d'échanges qui permettent aux différentes acteurs professionnels et usagers de partager leurs vécus, leurs questions, leurs pratiques. C'est pourquoi l'ARS Nouvelle-Aquitaine poursuit ce projet en ayant l'ambition de favoriser le meilleur accompagnement et la meilleure prise en charge des usagers. Cette ambition s'articule autour de 7 axes :

- *développer l'Empowerment individuel (respect , reconnaissance, dignité, citoyenneté),*
- *développer l'Empowerment collectif (mobiliser les citoyens et revoir les modalités de mobilisation),*
- *faire mieux connaître les droits,*
- *faciliter l'accès au soin,*
- *irriguer les pratiques,*
- *améliorer la coordination, faciliter les parcours, notamment pour les cas complexes,*
- *poursuivre les échanges entre acteurs, développer une ambition partagée.*

Il me semble que depuis les lois du 2 janvier 2002 pour ce qui concerne le secteur social et médico-social et du 4 mars 2002 pour ce qui concerne le secteur sanitaire, de nombreux progrès ont été réalisés et que les établissements et services ont su développer des modalités originales et innovantes de participation et de promotions des droits fondamentaux et spécifiques des personnes ? Comment les valoriser et les mutualiser afin d'accroître leurs valeurs et leurs effets ? L'échelon régional pourrait-il en être porteur ?

L'A.R.S. est d'ores et déjà engagée dans la valorisation et la mutualisation de ces initiatives et projets en appelant les établissements sanitaires et médico-sociaux à répondre à l'appel à projets « Etablissements promoteurs de démocratie en santé ». Cet appel à projets cible les établissements qui constituent un lieu de vie et/ou de soins pour les usagers. En 2016 37 dossiers ont été déposés au titre de l'appel à projets répartis en 14 établissements de santé et 23 établissements médico-sociaux.

Comme exemple parmi d'autres projets, celui d'un groupe de jeunes de l'I.M.P. St-Joseph a été particulièrement apprécié. Ces jeunes se sont lancés dans la création d'une association, l'association « Pierre de Lune ». Cette association a rejoint le réseau national des Juniors associations avec la particularité d'être la seule à fédérer des jeunes en situation de handicap. L'association dispose des instances habituelles et gère un budget de façon participative en disposant de son propre compte-bancaire. Ce projet a été distingué par la C.R.S.A. , les jeunes ont été retenus pour recevoir le trophée démocratie en santé.

Le droit est nécessaire, mais pas suffisant, la démocratie sanitaire n'est-elle pas aussi une question d'éthique, et donc philosophique, autour d'une situation inédite, au sens de son irréductible singularité, qui est celle de la vulnérabilité ? Le concept kantien d'autonomie et de possible auto-détermination n'est-il pas mis à l'épreuve dans les situations de grande vulnérabilité ?

Il est mis à l'épreuve lorsque les conditions d'une articulation sanitaire et sociale dans le cadre du parcours du patient ne sont pas réunies. Cela est particulièrement saillant dans le cadre des prises en charges de patients souffrant de troubles psychiques. La question de l'autonomie ne se résume pas à la pathologie, elle reste centrale pour l'accès au logement et l'emploi

Tous les établissements, services et dispositifs qui concourent aux soins, mais aussi à l'accompagnement des personnes (en difficulté sociale, malades, âgées, en situations de handicap, enfants ou adultes) sont concernés par cette démarche essentielle et fondatrice, non seulement les institutions sanitaires, mais également les institutions sociales et médico-sociales. L'expression « démocratie sanitaire » ne devrait-elle pas évoluer vers celle de « démocratie en santé » ?

Il est vrai que pour être plus juste, il faudrait parler de la démocratie en santé car elle est plus large que la seule problématique des soins. Elle vise l'expression de tous les acteurs bien au-delà des seuls usagers. La notion de citoyen en santé apparaît aujourd'hui également plus inclusive.

Propos recueillis par Philippe Ducalet, directeur des foyers Les Cigalons à Lit-et-Mixe (Landes)

Dossier : démocratie en santé

Les CAMSP et CMPP de l'ALGEEI s'impliquent.

Espaces d'expression, dispositifs participatifs, développement de la concertation et du débat public, participation des acteurs de santé, promotion des droits individuels et collectifs, autant de termes, d'initiatives, de projets, *"synonymes de reconnaissance des droits des usagers, de préservation et de renforcement de leur capacité à décider, aussi bien pour eux-mêmes qu'à propos des services qui les concernent"*¹.

La question de la démocratie en santé s'inscrit pleinement dans la réflexion et dans l'action des établissements et services de l'ALGEEI.

Dans les CAMSP et les CMPP de l'association, la parole de l'utilisateur est un élément constitutif, voire fondateur de notre travail, elle en est le fil rouge. Elle s'exerce particulièrement dans la démarche thérapeutique, sur un mode individuel, privé voire intime, et garanti par le cadre du secret médical.

Mais cette réflexion se pose également sur le plan institutionnel : permettre aux enfants et aux adolescents que nous accompagnons, ainsi qu'à leurs parents, de s'impliquer dans la vie de l'établissement et assurer la prise en compte de leur avis.

De l'ouverture de la "Parent ☕ 'z", (*lire parenthèse*), à l'organisation de soirées conférences débats, en passant par la participation à l'élaboration de documents, les initiatives ne manquent pas.

Ainsi, le dispositif "Parent ☕ 'z" vise à dédramatiser les problématiques éducatives. Ce groupe de rencontre et d'échanges dédié aux familles, est animé par deux intervenantes de l'établissement ; il accueille une fois par mois des partenaires tels que des enseignants référents, des intervenants en crèches, des spécialistes médicaux ou paramédicaux... Il permet aussi de discuter avec des plasticiens, des diététiciens, des éducateurs sportifs et autres spécialistes dont les compétences se déclinent dans le domaine de la petite enfance.

Ou encore les conférences débats qui sont, elles aussi, prétextes à rencontrer, échanger, autour d'un thème porteur pour les familles des enfants et des adolescents accueillis. La première soirée proposée, *"Enfants, adolescents et réseaux sociaux"* a été organisée en juin 2017.

Dans le même ordre d'idée, les parents sont sollicités afin de contribuer à l'élaboration des plaquettes de présentation, des livrets d'accueil, des règlements de fonctionnement... L'objectif ici est de s'appuyer sur la perception de l'utilisateur lui-même et de rendre ces documents réglementaires, plus accessibles, plus lisibles, voire plus conviviaux.

Comme nous l'avons dit plus haut, ces initiatives, exemples pris parmi d'autres au sein de l'association, ont pour seule ambition d'offrir des espaces d'expression diversifiés, dont chacun peut se saisir selon ses choix, ses centres d'intérêt voire ses besoins.

Serge Cannasse en 2008, affirmait que le concept de démocratie en santé était flou. Mais ajoutait-il, *"c'est ce qui en fait un concept fort. En effet, il rassemble plusieurs exigences contemporaines qui obligent à enrichir les formes de la démocratie : il affirme la compétence du citoyen ordinaire, même sur des sujets difficiles, pourvu qu'il soit bien informé ; il affirme l'implication [de l'utilisateur] dans la vie collective, pourvu qu'il soit certain que son avis sera pris en compte ; il concourt au sentiment de l'intérêt"*

¹LABORATOIRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE EN SOCIOLOGIE

https://www.univ-brest.fr/digitalAssets/40/40167_Universit--d--t---democratie-secteur-m--dico-social-septembre-2015.pdf

Université de Bretagne Occidentale

Dossier : démocratie en santé

général ; il permet l'émergence d'acteurs nouveaux, jusque-là exclus de la délibération².

Pour la petite histoire, c'est Martine Aubry, alors ministre de l'Emploi et de la Solidarité qui a évoqué pour la première fois l'idée de démocratie sanitaire. C'était lors d'un discours à HopitalExpo en 1998. Sur le moment, personne n'avait relevé l'expression, ni les médias ni les professionnels. C'est ensuite en 2002 avec la loi Kouchner sur les droits des malades que l'expression s'est imposée.

Synonyme de la reconnaissance des droits des usagers, le concept de démocratie en santé renforce leur capacité à influencer sur le fonctionnement des établissements ou des services qui les concernent, à décider en somme, par eux-mêmes et pour eux-mêmes.

Stéphane FOSSATS, Jean-Jacques GUERRA, Emmanuel LARDY
Directeurs administratifs et pédagogiques
des CAMSP et CMPP de Villeneuve-sur-Lot, Marmande et Agen

²Démocratie sanitaire : pour une démocratie participative

novembre 2008, par Serge Cannasse <http://www.carnetsdesante.fr/Democratie-sanitaire-pour-une>

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2017 DE L' 

MERCREDI 28 JUIN 2017
ESPACE CULTUREL FRANÇOIS MITTERRAND
À BOÉ

Collège personnes physiques :
Trois membres à renouveler.

Collège représentants usagers :
Un membre à renouveler.

Réponse à l'appel à Projet ARS « Établissements promoteurs de démocratie en santé »

Le dispositif de délégués d'ateliers à l'ESAT de Castille

L'ESAT de Castille a été retenu comme lauréat dans le cadre de l'appel à projet « établissement promoteur de démocratie en santé » pour lequel un projet avait été déposé en fin d'année 2016.

Ce projet porte sur « le dispositif de délégués d'atelier à l'ESAT de Castille ». Basé sur le principe de rapprochement inclusif avec la société civile et le milieu ordinaire de production, l'ESAT de Castille s'est doté depuis près de dix ans d'une instance spécifique par analogie au code du travail avec les représentants du personnel pour ce qui concerne les conditions de travail et le fonctionnement des ateliers.

Ce dispositif spécifique allant au-delà des attendus des textes réglementaires sur le fonctionnement des ESAT a pour vocation d'initier les travailleurs d'ESAT à la vie citoyenne et participative dans l'espace démocratique de l'institution médico-sociale du travail protégé.

Il est donc nécessaire de permettre des temps de réflexions et d'échanges institutionnels afin de pouvoir diffuser l'information pour optimiser la compréhension mais aussi de responsabiliser dans l'expression du libre arbitre l'ensemble des ouvriers d'ESAT.

Cette disposition a été inscrite au cœur même de la procédure d'admission et dans le règlement de fonctionnement de l'établissement de l'ESAT de Castille.

Ainsi, un protocole d'élection a été construit. Ce dernier permet un apprentissage de la fonction de représentant mais aussi d'organiser de véritables élections avec un vrai mandat qui, associé au Conseil de la Vie Sociale, permet d'enrichir l'expression et la participation des travailleurs à la démocratie et à la citoyenneté. Cela s'exerce à travers des actions très concrètes dans la vie quotidienne des ateliers, bien qu'existent des difficultés dans l'exercice du mandat au regard des problématiques spécifiques des personnes en situation de handicap.

En effet, il est parfois très compliqué pour les personnes accueillies de s'approprier les droits et libertés, ainsi que les dispositifs d'expression et de participation qui régissent les établissements médico-sociaux. Pour cette raison, l'accessibilité à ces dispositifs doit être renforcée et soumise à l'épreuve du réel par des expériences concrètes de mise en situation.

Ceci passe par l'acceptation de la difficulté potentielle de compréhension et d'implication des travailleurs directement confrontés au questionnement pratique dont on peut évoquer quelques thématiques incontournables comme par exemple :

- Préparer sa fonction élective
- Construire un ordre du jour avec des questions
- Apprendre à représenter ses collègues
- Savoir prendre la parole en public
- Rendre compte auprès des collègues de travail
- Suivre les actions initiées.

Ce dispositif de délégués d'ateliers correspond *in fine* à ce qu'on pourrait nommer une « passerelle inclusive ». Il permet une familiarisation et un apprentissage des dispositifs clairement définis dans le code de l'action sociale et des familles comme par exemple le Conseil de la Vie Sociale, instance où les délégués d'atelier sont systématiquement invités à titre consultatif.

Dossier : démocratie en santé

Il permet, plus généralement, d'appréhender toutes la richesse de la vie citoyenne et de la démocratie en santé au sein des institutions médico-sociales.

Enfin, on notera que le protocole d'accord de l'ALGEEI (1) signé avec les partenaires sociaux concernant la mise en place des CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail) distincts prévoit et reconnaît les usagers d'ESAT comme des acteurs à part entière, comptabilisés dans les effectifs du personnel et leur offre la possibilité d'assister et de participer aux débats de cette instance à titre consultatif. En ce sens, cela représente le véritable prolongement du dispositif des délégués d'ateliers qui prend alors toute sa mesure formatrice dans l'apprentissage à des échanges constructifs lors des réunions du comité.

Valorisée par l'ARS, cette initiative a reçu une subvention afin de pouvoir poursuivre les actions de formation à la citoyenneté et de représentation à destination des travailleurs en situation de handicap. Ce projet fera aussi l'objet d'une diffusion communicationnelle, notamment par la mise en ligne d'informations sur le portail de l'ARS « droit des usagers du système de santé ».

Arnaud PENNETIER,
Directeur ESAT/FOYER/SAVS de Castille

(1) « Dans les ESAT, les travailleurs handicapés seront invités à participer aux réunions du CHSCT dès lors que les points abordés concernent le fonctionnement de leurs postes de travail. Dans ce cas, des réunions préparatoires spécifiques aux travailleurs handicapés sont créées. Le règlement de fonctionnement de chaque CHSCT devra définir les modalités de cette consultation, lors de la première réunion suivront la mise en place du CHSCT »
ART 6 Création des CHSCT distinct ; Accord d'entreprise ALGEEI du 30 mai 2016



De gauche à droite : Félix GASTON (atelier Palette), Mélanie LEY (atelier Laverie Couture), Ludovic GENEST (atelier Espaces Verts), Aurélien DESCHENOIS (atelier Conditionnement), Gilles MARTY (atelier Sous-Traitance).

La parole des usagers et des familles, un thème du projet associatif

Dans le cadre de la révision du projet associatif qui sera achevée durant cette année 2017, un groupe de réflexion avait pour mission d'édifier des axes de travail, autour de la prise en compte de la parole des usagers et de leurs familles. Cette réflexion s'inscrit dans la logique de la démocratie en santé. D'une part, sur le plan légal (notamment la loi du 26 janvier 2016, dite de modernisation du système de santé) et réglementaire (notamment le décret de 2004, révisé en 2005, sur les Conseils de la Vie Sociale); mais aussi, avec l'ambition d'en proposer une traduction propre à l'association. Ces axes ont également vocation à être déployés au sein du prochain Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM 2018-2022), qui sera passé à la fois avec l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental de Lot-et-Garonne. Les éléments qui vont suivre sont de premières hypothèses de travail, qui peuvent évoluer au regard de la rédaction finale du projet et des avis qui seront émis par le Conseil d'Administration de l'ALGEEI 47.

Durant les premières séances de travail, notre réflexion a montré de façon répétitive, voire insistante, que l'existence de la parole et d'une représentation forte des usagers et des familles n'a pas pour seul préalable, les espaces ou les outils proposés à cet égard. Il apparaît que si ces derniers sont indispensables, il existe des conditions incontournables pour que les acteurs concernés puissent y prendre une réelle place. De façon quasi-systématique dans les parcours des usagers, mais aussi de façon plus prégnante encore, dans le cheminement des familles, il est noté que le manque d'écoute, de guidance, parfois de prise en compte de la détresse a entaché significativement les possibilités de collaboration. Ceci ne remet pas en cause spécifiquement le travail mené au sein de l'ALGEEI 47, par ailleurs salué dans de nombreuses réflexions, mais le dispositif médico-social, scolaire et professionnel, tel qu'il est perçu dans son ensemble, à chaque étape décisive du parcours de vie : la naissance, le diagnostic, les démarches administratives, les changements d'orientations, l'arrivée à l'âge adulte, l'inclusion... Nous nous sommes donc sentis engagés à lutter contre les effets délétères de ces expériences, en émettant des hypothèses de travail, permettant de témoigner d'un soin particulier apporté à l'accompagnement et à l'accueil. Ceci nous a menés à construire une charte d'accueil vis-à-vis de toute personne initiant un premier contact avec l'association. Cette dernière décrit notamment les conditions d'écoute et de bienveillance que nous entendons garantir à chaque étape des liens initiés avec les établissements de l'association : lors d'un premier contact téléphonique, pour une demande de visite ou de rendez-vous, dans le cadre d'un projet d'admission, ou encore pour une demande d'information plus générale sur le secteur et son organisation. Ces dispositions s'inscriront dans la logique du rapport Piveteau, pour contribuer à la notion de « zéro sans solution ».

Par ailleurs, notre groupe a également travaillé sur l'hypothèse d'un groupe de ressource accueil. Cet axe de travail consisterait à proposer des permanences assurées par des personnes ressources formées, volontaires et complémentaires entre elles (familles, usagers, administrateurs, salariés...). Toutes les questions seraient envisageables, qu'elles concernent directement l'association ou non. Il ne s'agira en aucun cas, de se substituer aux instances officielles (par exemple en charge de l'orientation ou du diagnostic), mais au contraire d'offrir une écoute attentive qui permettra de renvoyer de façon fiable et sereine, vers les bons interlocuteurs. Il conviendra par ailleurs, de partir de cette position d'écoute approfondie, pour bien mesurer les informations déjà acquises, les attentes, les doutes... Ce groupe permettra en outre, de témoigner de parcours d'existences possibles, parfois mêmes de vies heureuses et sereines, dans les périodes de transition où d'autres ne voient plus que l'anxiété du lendemain et les voies sans issues.

Nous avons ensuite travaillé sur l'adaptation accrue des documents réglementaires. En effet, les échanges avec les usagers permettent de comprendre, que les illustrations et la simplification des termes utilisés dans les versions adaptées sont encore insuffisantes. L'hypothèse de bandes dessinées, de supports audio ou vidéo revient avec insistance. Ceci doit nous amener vers des solutions plus créatives, plus imaginatives, travaillées plus directement encore avec les usagers, dans toute leur diversité pour tenter de trouver les solutions qui s'approcheraient au mieux des besoins. Dans ce cadre, plusieurs supports différents pourraient être utiles au sein de l'association, voire au sein d'une même structure.

Nous nous sommes également penchés sur la formation des représentants dans les CVS ou autres instances. Des démarches de formation et d'information voient progressivement le jour pour les représentants du secteur sanitaire et médico-social. Il serait intéressant de systématiser nos propositions à cet égard de façon à valoriser le rôle de chacun, de mieux comprendre la fonction, les droits et devoirs de chaque instance. Cette politique serait utile à la fois pour les familles et usagers, mais pourrait se généraliser aux professionnels de façon à favoriser une synergie au sein des instances représentatives.

Enfin, nous avons retenu qu'au-delà des instances réglementaires, il restait à soutenir activement les fonctions sociales des personnes en situation de handicap. Cet axe de travail du projet associatif se positionne au-delà de la seule vie associative. Chacun ayant ici à cœur de faire connaître les capacités et les qualités des personnes en situation de handicap. Il ne s'agit désormais, plus seulement d'être représentant uniquement au titre du handicap, mais bien d'être pleinement citoyen au-delà de cette notion. D'être admis à des places qui ne seraient plus simplement consenties, mais bien souhaitées et attendues : pour la contribution à la culture, à la vie associative, à la politique au sens large... Bref de reconnaître l'expérience du handicap, comme une notion qui contribue au bien commun. Cet aspect nous semble fondamental et devra s'appuyer sur tous les médias possibles, pour cheminer dans les esprits.

Après ces échanges riches en émotions et un extraordinaire foisonnement d'idées, nous nous rendons compte, bien qu'ayant beaucoup fait par le passé, que d'une certaine manière, tout reste encore à faire. Le respect, l'écoute, la prise en compte de la parole ne sont jamais acquis, toujours remis au travail, sans être totalement garantis. La mise en œuvre de nos hypothèses de travail devra, au moins, aboutir à cette certitude : le dispositif de représentation des familles et usagers est toujours nécessaire, mais jamais suffisant. Il nous faudra garder à l'esprit la souffrance et les incompréhensions traversées, pour que la bienveillance et le tact soient les premiers invités à la table des représentations. Savoir aussi prendre le temps d'écouter, voire d'entendre, dans les temps formels dédiés, mais aussi au-delà...

Guillaume SCALABRE
Directeur du foyer « La Ferrette »

Une forme de démocratie institutionnelle : les commissions du foyer la Ferrette

Les commissions sont un élément central du fonctionnement et de la culture du foyer « La Ferrette ». Elles permettent la consultation des usagers et des personnels, sur différents points de la vie de l'établissement : la bienveillance, le respect de l'environnement, les fêtes, les menus et le suivi du bâtiment. Leur but est de prendre en compte les attentes exprimées par chacun et dans la mesure du possible, de les mettre en œuvre.

Dès l'ouverture du foyer « La Ferrette » en 2001, des temps de parole individuels et collectifs, à visée éducative, thérapeutique, mais aussi consultative ont vu le jour. On peut considérer que d'une certaine manière, c'est ce travail qui a construit l'institution, car à l'ouverture seuls les murs étaient édifés. Ce travail sur la parole des usagers a enclenché une telle dynamique, au cœur même de notre création, que nous l'avons maintenu et développé comme le fil conducteur de notre projet. Tant et si bien qu'aujourd'hui, il fonde une bonne partie du fonctionnement de la structure. Des temps de paroles par ateliers existent chaque semaine, pour échanger sur l'organisation de l'établissement et les prévisions d'activités. Des temps individuels peuvent être prévus avec la psychologue, le médecin et/ou le référent. Des consultations ont régulièrement lieu sur divers sujets de la vie institutionnelle. C'est sur la base de ces pratiques que les commissions ont finalement vu le jour. L'implication directe de l'utilisateur et des salariés, dans la sphère décisionnelle, sous couvert du contrôle et de l'accord du directeur, sont aujourd'hui des éléments moteurs du fonctionnement de l'établissement. De façon plus concrète, les commissions ont généralement lieu en l'absence des cadres de direction, pour que la parole y soit plus libre. Ces derniers n'interviennent que dans un second temps, dans le cadre des commissions de synthèse, où des représentants de toutes les commissions font remonter l'ensemble des propositions. Les réponses peuvent alors être argumentées, tout l'enjeu reste *a minima* d'entendre et de comprendre ces propositions ; puis dans la mesure du possible de les prendre en considération. Il existe par ailleurs, un règlement intérieur des commissions qui définit leurs modalités de fonctionnement, de façon à faciliter la dynamique attendue.

Cependant, comme tout outil démocratique, le système des commissions comporte des zones d'inefficacité, il n'a pas été d'emblée un système parfait. Il ne le sera évidemment jamais et évolue au fil des années pour s'améliorer. Il y a des points de vigilance essentiels à prendre en compte. En effet, si les commissions ne trouvent pas les bons canaux de communication avec l'ensemble des usagers et personnels, elles ne sont plus représentatives. Si elles ne sont pas consultées pour les décisions les plus importantes qui entrent dans leurs prérogatives, leur légitimité devient caduque. Il faut donc en permanence revenir à ce qui peut garantir leur bon fonctionnement. Ceci a été pris en considération dans le dernier projet d'établissement avec les axes suivants :

- La régularité et l'anticipation des réunions, via un calendrier annuel.
- La traçabilité et la communication (ordres du jour, comptes rendus, archivage, lecture, explications et communications adaptées...).
- La prise en compte plus formelle et systématique du point de vue des usagers (présents ou non autour de la table) grâce à des temps de parole avec les représentants.
- Les réponses formelles transmises régulièrement aux questions posées ou aux propositions faites (via la commission de synthèse).

Ainsi la prise en compte des idées d'autrui n'est jamais facile, ni pratique, ni rapide... La démocratie institutionnelle ne demande pas que de la méthode ou du respect des recommandations. Il s'agit d'une volonté au sens fort du terme. Elle ne trouve sa constance que dans un collectif impliqué. Nous ne pouvons ici que saluer l'engagement à la fois des usagers et des équipes. Quel que soit ce que nous avons créé hier et créerons demain, rien n'existera sans cela.

Guillaume SCALABRE
Directeur du foyer « La Ferrette »

IME de Fongrave : développement durable, citoyenneté et démocratie en santé

Dans le cadre de la Démocratie en Santé, notre établissement s'est donné l'ambitieuse mission de diffuser dans et hors les murs, à travers l'implication de ses usagers, ses réflexions et pratiques concernant ses objectifs citoyens au service du Développement Durable à partir d'engagements des usagers et des professionnels.



■ Les objectifs du projet étaient :

Expressions, propositions et actions des usagers par rapport à cette thématique

Sensibiliser à la thématique du Développement Durable

Réduire et mieux trier (valoriser) les déchets ainsi que réduire les consommations énergétiques

Respecter et préserver l'environnement. Prévenir les risques liés à l'environnement.

Améliorer la santé et la qualité de vie au travail par l'adhésion volontaire, la coopération, la qualité des échanges interdisciplinaires, les partenariats, au travers d'un projet soutenu par le Projet d'Etablissement et de Services.

■ Les moyens mobilisés ou à mobiliser

Moyens humains, matériels et organisationnels: des temps dédiés à des réunions, coordination et personnels ressources repérés ; jeunes repérés comme porteur du projet. Une organisation au service de la dynamique.

Moyens financiers : dédiés sur des actions ciblées, décidées de manière transversale (intersecteurs), et validées par la direction (intervenants, achats de matériels).

■ Les actions mises en œuvre ou prévues

Organisation et intensification du tri des déchets dans tous les locaux (informations, éducation, uniformiser des codes couleurs pour les poubelles, collecte en cuisines et installation de composteurs au profit de la formation Espaces Verts Horticulture ; sollicitations des services de collecte). Créations d'affichages explicites. Participation à un programme de préservation d'une espèce botanique du patrimoine local « la tulipe agenaise »; création d'un support PowerPoint et d'une animation matérialisée pour présenter l'intérêt de la collecte pour « les bouchons d'amour ».

Éventuellement les premiers résultats si le projet est déjà mis en place (impacts usagers/structure).

Implication importante, compréhension des enjeux pour l'avenir ; capacités de créativité mises en œuvre. Réduction du volume des déchets non recyclables ayant entraîné une baisse substantielle de la redevance spéciale liée à la collecte (-40%).

■ Les perspectives de développement ou de reproduction

Partage d'expériences, transmission de connaissances, sous forme de valorisation du travail entrepris et des rencontres. Mise en place d'un « tutorat » sur d'autres établissements, dans le champ de l'éducation spéciale ou ordinaire.

Comment a débuté le projet ? Quels étaient les risques ? Qui a collaboré à la mise en place du projet ? Quelles contraintes devons-nous surmonter ? Ce projet va-t-il nous encourager à réfléchir à d'autres initiatives ?

Le point de départ (en dehors d'initiatives sporadiques et individuelles) relève d'un questionnement des jeunes élus du CVS concernant divers gaspillages constatés. Ces mêmes jeunes ont souhaité s'engager dans une démarche citoyenne, qui de par leur statut de représentants pourrait être relayée.

Dossier : démocratie en santé

Lors du lancement du projet, les élus de la coopérative scolaire sont associés à la réflexion. Les adultes de chaque secteur se prêtent alors à la constitution d'un diagnostic exhaustif de l'existant concernant les questions du développement durable.

Qui collabore ? Les jeunes (collaboration entre 2 instances au départ), les professionnels (développement d'une autonomie solidaire en lien avec la notion d'équipe, construction d'une autonomie en coresponsabilité au sein d'une équipe pluridisciplinaire qui est à mettre en lien avec la qualité de vie au travail).



Quelles contraintes ? Celle de susciter l'adhésion du plus grand nombre ; celle de l'acceptation de changement dans les gestes individuels du quotidien et des efforts que cela implique chez chacun (bousculer les habitudes). Pour cela, la notion du temps ne doit pas être négligée, afin d'accéder à des consciences du bien-fondé de l'acte nouveau et pour que tout s'inscrive sur du long terme. Il y a une nécessité aussi, de créer des outils, d'adapter les supports existants aux usagers pour une vraie accessibilité. Enfin, il apparaît important d'actualiser et d'approfondir des connaissances en ce domaine. La notion de temps est aussi à mesurer en termes de moyens mis en œuvre pour la réalisation d'un tel projet. Notamment comme nous le concevons à ce jour, à savoir que nous souhaitons amplifier la transmission de notre démarche vers l'extérieur. En effet, la présentation de certains de nos supports ont fait preuve d'attractivité sur d'autres publics.

Enfin, en termes de perspectives et développements, ce chantier nous a mené en interne à fortement développer l'implication, la responsabilisation, la coopération, ce qui se décline chez les jeunes par une nouvelle collaboration entre les trois instances représentatives des jeunes aujourd'hui, à savoir le CVS, la Coopérative Scolaire et les éco-délégués. La conséquence de cela, conduit les jeunes sur de nouveaux statuts, de nouvelles postures, qui nous paraissent en adéquation avec le nouveau regard porté au civisme, à la citoyenneté (participative). C'est pour nos jeunes également le chemin vers plus d'accès aux dispositifs de droit commun (quel qu'en soit le domaine : public, associatif, culturel, sportif, politique...). C'est pour cela que nous avons travaillé avec les jeunes élus au Conseil Départemental, et que prochainement des jeunes de l'IME ou d'autres structures spécialisées pourront siéger aussi, dans cette instance.



■ Impact du projet sur les parties prenantes

Impact sur les usagers :

Comment notre innovation a-t-elle eu un impact sur les bénéficiaires ?

L'impact se mesure individuellement et collectivement.

Pour les acteurs les plus exposés du fait de leurs mandats, il se définit sur le plan de l'implication, la responsabilisation et l'investissement dans une réelle posture de représentation, des pairs, de l'institution. Pour les autres, le lien qui est fait dans cette démarche de développement durable est un lien très personnel, entre l'ici et l'ailleurs, le présent et l'avenir. Pour tous, ce thème fédérateur, aux « ressources inépuisables » concernant les supports éducatifs, pédagogiques et professionnels, accentue le sentiment d'appartenance à une cause défendable, ce qui peut-être, rend plus « acceptable » l'institution.

Dossier : démocratie en santé

Impact sur les autres parties prenantes :

Quelles autres parties prenantes ont été impactées par notre innovation ? Comment ?

Lors de nos différentes rencontres (collège, écoles, autres partenaires) cette entreprise a vocation à changer les regards, à modifier des préjugés concernant nos usagers.

Cette action a également suscité la curiosité de la Direction Générale de l'Association, qui après démonstration a souhaité que nous présentions le projet à tous les directeurs de l'association, avec nous l'espérons, des perspectives futures de diffusion.

Enfin, le Conseil Départemental, par la voix d'élus et de professionnels, s'est montré sensible à notre travail et souhaite sceller une collaboration déjà existante par un acte fort d'ouverture du Conseil Départemental Jeune à des jeunes accueillis en IME.

Impact sur la structure :

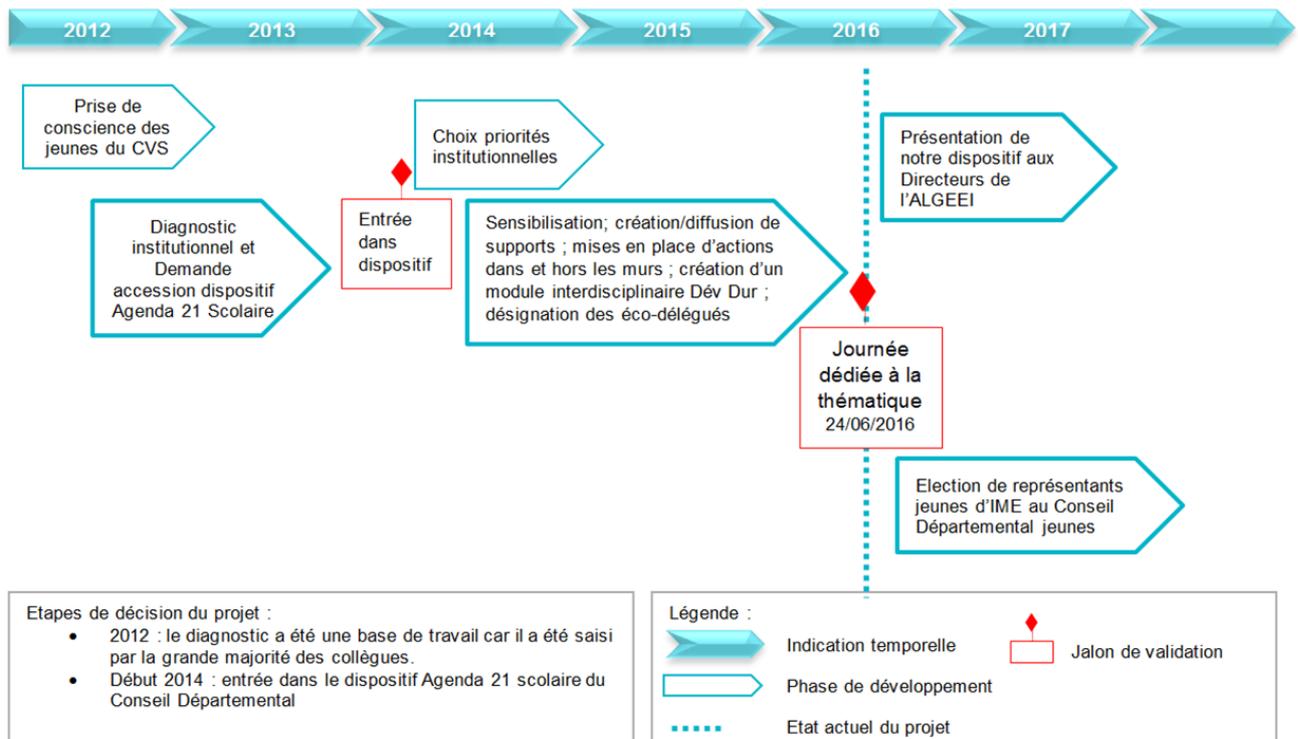
Quel impact notre innovation a-t-elle eu sur notre établissement / structure ?

Il nous a semblé important de créer un groupe d'éco-délégués qui puissent être investis de fonctions particulières, en ce domaine. Cela nous a permis de fonctionner avec trois instances représentatives, sur un projet et des actions communes.

Du côté des professionnels, c'est aussi une occasion de fédérer, dans laquelle chacun est force de proposition et d'action à égal niveau. C'est aussi l'occasion de renforcer encore la pluridisciplinarité ou encore de mutualiser les moyens de chaque secteur sur un même objectif. Cette initiative favorise la dynamique transversale.

La réduction substantielle de la taxe sur la redevance spéciale entraînée par la baisse du volume des ordures non recyclables.

Chronologie et genèse de la mise en œuvre du projet



Dominique BOÉ
Directeur de l'IME de Fongrave, Lalande et du SESSAD d'Agen

MECS Notre Maison « nouvel internat de Villeneuve-sur-Lot » : prise en compte de la parole de l'utilisateur et qualité de vie au travail

Le déménagement des internats de Laparade à Villeneuve-sur-Lot a été réalisé fin octobre 2016. Des groupes de travail ont été mis en place durant la phase des travaux.

Depuis le 10 mai 2017, un nouveau cadre de participation réunissant différents acteurs dans le but de finaliser l'installation sur ce nouveau lieu de vie et de travail a été défini en partenariat avec Monsieur Thierry PARAVIS, ergonomiste du CIST* de Lot-et-Garonne.

Le pilotage de la démarche est confié à un groupe de projet constitué de dix représentants volontaires : deux usagers, six membres du personnel rattachés au site de Villeneuve-sur-Lot, un membre de l'équipe de direction et l'ergonomiste du CIST.

L'action proposée vise à apporter des solutions concrètes à des besoins d'usage des nouveaux locaux de façon concertée et en croisant l'ensemble des logiques : la prise en compte de la parole de l'utilisateur, la qualité de vie au travail et l'étude de faisabilité des propositions émises par l'équipe de direction.

Nous avons fixé comme périmètre de travail : « l'étude et la conception des aménagements extérieurs en tenant compte de leurs liens fonctionnels avec les usages actuels des bâtiments ». Au-delà des aspects architecturaux ou des aménagements à prévoir, l'enjeu réside dans notre capacité à définir la manière de vivre et de travailler ensemble en mobilisant les compétences et les points de vue de chacun des acteurs.

Ainsi, le CIST 47 s'engage dans l'action avec les garanties de pouvoir entendre tous les points de vue, de pouvoir aborder toute difficulté paisiblement et d'en faire état dans le cadre du groupe de projet afin d'envisager toutes les solutions. C'est bien sûr à la direction de l'établissement de faire le choix des pistes à développer, mais elle le fera en tenant compte des propositions du groupe. Cette démarche de projet comprend plusieurs étapes : l'étude et le recueil des usages, des besoins à satisfaire, le recueil des axes d'améliorations et l'évaluation. Le CHSCT de la Maison d'Enfants à Caractère Social sera associé lors de la phase d'évaluation. Les réunions se tiendront de mai à décembre 2017.

La participation du CIST 47 constitue cet acte d'engagement allant dans le sens d'une ouverture de l'établissement à et sur son environnement, d'une invitation au dialogue et d'une mise en débat des sujets essentiels au sein de l'organisation.

Andri ANDRIANONY,
Directeur de la MECS Notre Maison



*CIST : Comité Interentreprises pour la Santé au Travail

L'IME des Rives du Lot en partenariat avec l'ESAT de Castille

Ce partenariat est mis en place pour la deuxième année avec l'ESAT de Castille situé à Clairac sur l'atelier conditionnement. Des séances sont programmées sur la matinée en immersion avec les travailleurs. À partir de 16 ans, les jeunes s'initient au monde professionnel au sein de l'IME, à travers des travaux pratiques encadrés par le moniteur d'atelier et les éducatrices dans plusieurs domaines : espace vert, horticulture et atelier multifonction. Cette passerelle entre l'IME et l'ESAT s'adresse aux jeunes, cela permet à ces adolescents de découvrir les structures adaptées ou les entreprises par la « pratique » cela est plus intéressant et tellement plus formateur. Les jeunes peuvent ainsi découvrir la structure, mais également son fonctionnement et entrevoir les différents métiers proposés dans le but d'évaluation de compétences. L'objectif par le biais de stage est de réaliser des expériences professionnelles et de se faire une idée par soi-même de ce que peut être le monde du travail et d'apprendre à s'y intégrer, pour les jeunes qui le peuvent.



Moi je trouve un peu dur, je dois poser les vis et les plastiques sur le gabarit et remplir le sachet.



C'est super on travaille comme les adultes, je dois compter les 14 vis et remplir le sachet avec 5 modèles différents.



Je dois compter les 7 équerres avec le modèle.



Houp j'ai oublié la consigne.



Super c'est l'heure de la pause.

Christian PEYRONNE,
Moniteur d'atelier

Foyer La Couronne : randonnée à Gèdre dans les Pyrénées



Cette année un projet randonnée dans les Hautes Pyrénées, a été organisé par deux AMP du Foyer de la Couronne. Pour cette occasion, un groupe de six résidents, quatre femmes et deux hommes habitués à pratiquer cette activité pendant l'été ont pu profiter d'un séjour de trois jours dans le gîte l'Escapade à Gèdre. Nous avons été accueillis chaleureusement par M. et Mme Lasserre les propriétaires des lieux.

Dans l'après-midi, nous avons découvert les secrets de fabrication du

gâteau à la broche de Francis de Sias. Le lendemain de notre arrivée, nous nous sommes rendus au Lac des Gloriettes qui sera le départ de notre randonnée. Nous avons emprunté un parcours balisé en montagne pour découvrir le magnifique cirque d'Estaubé. Les résidents se sont émerveillés devant le paysage comme des rencontres avec les différents animaux (ânes, moutons, chiens bergers.....) que nous avons pu croiser. Nous avons fait une pause bien méritée le long du Gave, puis sommes revenus vers notre point de départ en terminant la boucle. Les difficultés rencontrées le long du sentier furent oubliées devant ce panorama !!!!

Le jour du départ, nous nous sommes rendus dans Gèdre à la découverte d'un château dans les hauteurs et nous nous sommes baladés en centre-ville. Ce fut un agréable séjour, sportif plein de découvertes.

Anne-Marie FABRE, David MILLA,
Aides médico-psychologique

Les Rives du Lot en partenariat avec la pépinière Soubiran



Dans l'IME certains jeunes ont également pour projet d'exercer une activité professionnelle. Ce choix implique de sortir de l'établissement qu'ils connaissent bien pour intégrer des entreprises. Un nouveau partenariat est mis en place depuis la rentrée d'octobre 2016 notamment avec une pépinière locale. Un enjeu important pour les adolescents qui peuvent ainsi découvrir d'autres fonctionnements et la réalité du monde du travail.

L'objectif est de faire reconnaître leurs compétences et d'apporter un savoir-faire auprès des équipes de professionnels, lors des matinées d'immersion en entreprise pour ce groupe de 6 jeunes dont un jeune artiste.

La présence de l'encadrement et de la motivation des partenaires ont favorisés une confiance mutuelle pour s'engager dans cette action d'intégration sociale et professionnelle.



Christian PEYRONNE,
Moniteur d'Atelier

Les Cigalons in London

« HELLO ! »

Départ de Bordeaux en avion : il a fallu faire passer les bagages un à un, se sortir la ceinture parfois les chaussures et passer à la machine détecteur, cela nous a surpris... Il a même fallu défaire la trousse de toilette au contrôle et nous on a eu un peu peur car à Londres on ne comprenait pas ce que disaient les policiers à l'aéroport. Heureusement il y avait les éducatrices pour expliquer et aider.



On a eu un avion énorme où il y avait beaucoup de monde. Quelques-uns d'entre nous ont eu peur au décollage mais après cela allait. On a vu les nuages (cela faisait comme de la chantilly) et le monde petit.

Nous sommes vite arrivés à Londres, nous avons pris le train pour rejoindre la gare Victoria (située en plein cœur de Londres).



Puis nous sommes arrivés à notre hôtel où nous nous sommes installés.

On était bien installés d'ailleurs et on a essayé de parler anglais. Nous avons pris le « Big bus » pour visiter la ville, cela nous a plu, il y avait un monsieur qui parlait français dans nos écouteurs et qui expliquait les monuments.



Nous avons aussi vu la relève de la garde avec les chevaux et les messieurs aux grands chapeaux noirs, habillés en rouge et jouant de la musique (la fanfare). On voulait voir la reine mais on ne l'a pas vue...



Un autre jour nous nous sommes promenés au marché de Camden où nous avons mangé. On n'avait jamais vu ça : des gens qui cuisinent plein de petites choses dans des boîtes en carton (des Food-trucks) et on a mangé debout.



Suite...

Le soir on mangeait au restaurant et c'était difficile de comprendre mais maintenant nous savons dire merci en anglais et demander « the bill » !

Enfin nous sommes allés au magasin M&M'S, on a beaucoup aimé car il y en avait partout et de toutes les couleurs.

On peut dire que c'est un beau pays, on a beaucoup marché.



We love London!

Véro, Virginie, Simon, Michael, Olivier, Carlos.

(texte écrit par les résidents du voyage après leur séjour à Londres du 2 au 4 octobre 2016)

Lalande en VIP au Florida

Depuis septembre 2016, l'Institut Médico Éducatif de Lalande travaille en partenariat avec la salle de concert agenaise « Le Florida ». Dans le cadre d'un travail de socialisation, les jeunes du pôle adolescent et les jeunes majeurs sillonnent les rues agenaises chaque mercredi matin ou après-midi.

Accompagnés de leurs éducateurs, ils distribuent programmes et affiches dans les commerces du centre ville pour informer des derniers concerts programmés par le Florida.

Dans le cadre de ce partenariat, une après-midi rencontre a été organisée le jeudi 24 novembre 2016 entre les jeunes de Lalande et le groupe Minima Social Club.



Le jeudi 24 novembre 2016, l'IME de Lalande participait à une résidence au Florida. Une résidence c'est les jours pendant lesquels le groupe répète son spectacle.

Nous avons rencontré un groupe de rock qui s'appelle Minima Social Club. Dans le groupe, il y a deux guitaristes, un batteur, un contre bassiste, un chanteur qui joue du bandjolélé et de l'harmonica. Il y a aussi un saxophoniste et un ingénieur qui règle le son. On a écouté la musique du groupe de rock, ils ont joué 6 musiques sur la grande scène. Nous avons dansé.



Ensuite nous avons parlé avec les musiciens. On a posé des questions et ils nous ont répondu. On a appris plein de choses.



Suite...

Ils nous ont fait essayer tous les instruments. Nous avons aimé essayer les instruments du concert du Florida. Nous avons aimé le rock et les musiciens sont trop sympas.



Nous avons aimé écouter la résidence du Florida, c'était vraiment bien. Nous sommes très pressés d'y retourner. Nous aurons toujours des souvenirs de la résidence du Florida.

Léo, Jean-Jacques, Tibaut, Céline et Nicolas



L'expérience ayant été un franc succès, les jeunes de Lalande seront amenés à renouveler l'expérience, pour leur plus grand plaisir.

Foyer La Couronne : 22ème édition de la ronde des crèches dans le Gers



Le jeudi 22 décembre 2016, dix résidents du foyer La Couronne encadrés par deux professionnels, ont pu contempler diverses crèches de quelques villages gersois. Nous sommes partis le matin de bonne heure, pour admirer les crèches de Gimbrède, Castet-Arrouy et Plieux. Nous nous sommes arrêtés au restaurant du lac de Saint-Clar, afin de faire notre pause-déjeuner où nous avons été chaleureusement accueillis et avons pu déguster un savoureux repas. Puis nous avons continué notre petit périple l'après-midi, avec la visite de quatre autres crèches : Miradoux, Peyrecave, Flamarens et Saint-Antoine. Ces somptueuses crèches grandeur nature, ayant chacune un thème différent ont énormément plu aux usagers et ils se sont tous donnés rendez-vous l'an prochain pour rééditer cette expédition.



Anne-Marie Fabre, Jordan Desage,
Aide médico-psychologique

IME Les Rives du Lot : spectacle de Noël « rire ensemble pour effacer les différences »



En cette fin d'année 2016, l'équipe de l'IME Les Rives du Lot souhaitait, comme chaque année, offrir un spectacle de Noël aux enfants accompagnés sur les sites du Landié et des 3 ponts. Forts de l'expérience de l'année dernière et du carnaval partagé avec les enfants du village qui fut en tout point positive ; nous souhaitons continuer sur cette dynamique inclusive.

L'invitation fut alors lancée aux classes de CP et ULIS de l'école Pascalet, et au centre de loisirs de Casseneuil afin d'assister au spectacle de Noël que nous souhaitons leur faire partager. Les directeurs respectifs ont accepté avec plaisir l'invitation car ils pensent, comme nous, que de tels temps d'échanges autour d'un moment festif et distrayant permettent de créer de l'inclusion et de vivre des moments et expériences partagés entre les enfants de l'IME et les enfants du village.

La troupe Florette et Yurgen est donc venue, le mercredi 14 décembre 2016 à 10h30, nous présenter un spectacle de magie-comique

intitulé « Enchanté ». Familial pour petits et grands, la comédie et la magie s'unissent pour le plus grand plaisir des spectateurs. Vous aurez plus d'informations sur le site internet : www.yurgenetflorette.fr.

Tous les enfants furent conquis et ont beaucoup ri des farces des deux acteurs. Il n'y a plus eu, dans cette situation, d'enfants stigmatisés qui s'opposent aux enfants que Goffman* nomme « normaux ». Ce moment, pour permettre à des enfants en situation de handicap d'être « des indigènes de la tribu » (Sirota, Perrenoud) de la communauté scolaire ou civile. Leur permettre de ne plus se trouver dans cette situation liminale, d'être ni exclu, ni inclu. De ne plus être sur le seuil de la maison (de la société) en train d'observer ce qui se passe à l'intérieur sans pouvoir entrer. D'être tout simplement des enfants différents, mais riant tous ensemble aux éclats... *Rire est le propre de l'homme* » Rabelais. Gargantua

*Erving Goffman : sociologue

Cathy Parreil, monitrice éducatrice
Nicolas Génaudeau, adjoint de direction
Du côté de l'Algeei 23

Les cowboys du CHVS de l'Agenais site de Beljouan



Dans le cadre de l'Atelier des «Arts Créatifs» du CHVS de Beljouan, nous avons participé à la création d'une œuvre cinématographique.

De nombreux échanges ont eu lieu entre Julie CHAFFORT, une artiste Bordelaise, Denis DRIFFORT directeur de l'association POLLEN à Monflanquin et moi-même. De là est née l'idée de réaliser un film avec les résidents du foyer.

L'association POLLEN accueille depuis 1991, en Lot-et-Garonne, des artistes de toutes nationalités pour leur permettre de réaliser un projet spécifique.

Julie CHAFFORT a réalisé le moyen-métrage « La barque silencieuse » avec les habitants de Monflanquin. Auparavant, elle a réalisé deux longs métrages expérimentaux, avant d'obtenir en 2010 le Werner Herzog Rogue Film School Diploma à New-York.

Après validation du projet par le CHVS de l'agenais, Julie CHAFFORT a axé ce moyen métrage sur la thématique des COWBOYS. Nous avons dû trouver des costumes, un site adapté, des partenaires en fonction du choix des scènes (club de country, rugby club de Laroque, des multiples objets et accessoires)... C'est en octobre dernier, au centre équestre « la Marsal » à Villeneuve sur Lot, que débute le tournage de 4 jours. Ce projet a mobilisé 8 résidents. Une partie de l'équipe éducative de Beljouan a assuré un accompagnement tout au long du tournage. A noter aussi la participation de bénévoles pour l'intendance et la restauration. Les acteurs et l'équipe de tournage ont endossé leur costume durant plusieurs jours.

Entourés de chevaux avec une vue exceptionnelle sur la vallée du lot, les résidents ont enchaîné les scènes, les prises de

vue et les déplacements dans les multiples décors naturels de ce site.

La présence bienveillante de l'équipe de tournage, la venue d'autres résidents et membres du personnel au centre équestre ont permis de vivre d'agréables moments durant cette expérience.

Julie CHAFFORT a pu mettre en scène des dialogues inspirés de super héros, tourner dans de magnifiques décors naturels, avec des chevaux, le tout cadré par du matériel professionnel. Chaque résident a pu trouver sa place, Julie a su mettre en avant les personnalités et les émotions avec beaucoup d'humanité. L'exercice parfois délicat du « face caméra » fut favorisé par la bienveillance et la capacité d'adaptation de l'équipe de tournage. Riches de cette expérience et malgré la fatigue en fin de tournage, les résidents ont été enchantés et attendent avec impatience la projection du film.

Le film « les Cowboys » a été présenté le 19 novembre 2016 à Pantin, en région parisienne, au Pavillon. Les premiers « échos » sont très bons.

Nous sommes en train de programmer une avant-première avec les acteurs, la réalisatrice et les partenaires dans un cinéma du Lot-et-Garonne. L'association POLLEN travaille actuellement à la production du film et à sa diffusion.

Cette expérience « hors les murs » est unique. Elle met en avant les ressources et le potentiel des nouveaux acteurs du site de Beljouan. Un grand merci à tous pour leur investissement et leur disponibilité.

Fabien Parreil,
Moniteur éducateur

Sortie de fin d'année pour l'atelier couture de l'ESAT de Castille

Depuis de nombreuses années, l'atelier blanchisserie de Castille propose également une activité de couture.

La blanchisserie et la couture sont deux activités complémentaires : en plus de pouvoir faire l'entretien des vêtements, nos couturières peuvent y faire des reprises et des retouches, qui accroissent d'autant plus leur espérance de vie. La couture à Castille c'est également de la création.

Depuis quelques années, nous avons travaillé à la formation de nos couturières et couturiers en interne.

En effet, une monitrice d'atelier couturière de métier, accompagne deux groupes une demi-journée par semaine, pour travailler à développer les compétences des travailleurs. L'engouement pour cette activité au sein de l'atelier ne s'estompe pas et de nombreuses personnes qui ne s'étaient jamais intéressées de plus près à la couture, formulent désormais le souhait de s'initier ou de parfaire leur apprentissage.

Grâce à ces efforts de formation et un bel élan créatif, nous sommes désormais à même de travailler pour le compte de petits créateurs. Du coussin au tablier, en passant par les sacs de plage, les troussees et les sacs à tartes, notre seule limite semble être notre imagination !

Depuis 2 ans maintenant, nous travaillons également pour une jeune créatrice sur les « bandeaux twist » ou « bandeaux magiques », en vente notamment sur le marché de Noël des allées de Tourny à Bordeaux

Le 15 décembre dernier, pour clôturer la saison 2016 de couture et préparer la suivante, 4 de nos couturières se sont rendues sur Bordeaux pour y acheter du tissu.

L'après-midi a été l'occasion de se rendre sur le marché de Noël pour y retrouver les vendeuses des articles confectionnés au sein de nos ateliers durant toute l'année.

La rencontre a permis d'expliquer aux clients, passants ou aux simples curieux notre démarche.

L'exercice de la vente n'est d'ailleurs pas étranger à nos couturières qui ont déjà participé à la tenue de plusieurs stands sur des marchés, marchés de Noël ou encore sur des événements plus ponctuels. Pour rappel, la vente de nos créations se fait tous les jours de la semaine en direct sur notre atelier ou par internet.

L'idée étant d'étendre les compétences de chacun, de l'achat de la matière première à la vente finale en passant bien entendu par la confection.

D'ailleurs, cette petite tribune est l'occasion pour nous de vous donner rendez-vous en juin prochain pour les remises d'attestations de compétences *Différent & Compétent* à Agen, où nous tiendrons un stand présentant l'ensemble de nos savoir-faire spécifiques : de la confection au tapissage de fauteuils, en passant par la vannerie et la culture du safran !

Enfin, un nouveau projet collectif top secret est actuellement en cours d'étude de faisabilité.



Chantal Bedin, monitrice d'atelier
Mathieu Imbourg, adjoint de direction

Laverie de l'ESAT Castille

Prix attractifs
Prestations de qualité
Particuliers et collectivités
Possibilités de livraisons



Entretien linge
•
Lavage
•
Repassage
•
Retouches

LAVERIE
&
COUTURE



algeei

Du lundi au jeudi 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h30 et le
vendredi matin de 8h30 à 12h00
Tel : 05.53.84.31.11 mail : esat.castille@algeei.org
47320 Clairac

IME CAZALA : différents et compétents

L'IME de CAZALA est partie prenante dans le dispositif **différent et compétent** depuis novembre 2016. Y participent, un moniteur d'atelier et un moniteur éducateur qui suivent quatre jeunes.

Pour cette première session, les quatre jeunes sont passés devant un jury. Tous ont validé leur RAE (Reconnaissance des Acquis par l'Expérience). Deux dans le domaine des **espaces verts** (*reconnaissance émanant du Ministère de l'Agriculture*) et deux dans le domaine **agent de service et de restauration** (*reconnaissance émanant du Ministère de l'Education Nationale*).

Les jeunes recevront leurs attestations et leurs livrets de compétences lors de la 5^{ème} Cérémonie régionale de remise d'attestations de compétences prévue le 12 juin 2017 à Boé.

A l'occasion de la mise en place du dispositif, l'IME de CAZALA a créé un atelier « cuisine » auquel est associée une professionnelle dotée de la qualification « maîtresse de maison ».

Fort de cette réussite, l'IME de CAZALA continue dans cette dynamique tant elle est porteuse et valorisante pour les jeunes.

Deux moniteurs d'atelier vont être formés à la démarche à la prochaine session pérennisant ainsi le dispositif.



Yannick BAREI, moniteur éducateur
Frédéric BOUYER, moniteur d'atelier
Patricia RUBIO, agent de service
et de restauration en charge de l'atelier RAE

IME Les Rives du Lot : les raisins de la joie



Les enfants du groupe technologie mené par Pascal Vidaller, professeur des écoles, Christian Peyronne et Frédéric Denys pour l'éducatif, ainsi que les enfants de la Sifpro* sont allés à la découverte de la pépinière viticole Gentié de Sainte-Livrade-sur-Lot, spécialisée dans les raisins de table.

Sous un soleil radieux, les enfants ont été accueillis par les propriétaires qui ont expliqué la spécificité de leur activité. Nous avons visité l'ensemble de l'exploitation en commençant par l'unité de greffage puis les serres où se trouvent les plants et pour finir le bâtiment où sont stockées les différentes machines agricoles.

Nous avons pris ensuite la direction des vignes conservatoires pour ramasser différentes variétés de raisins. Une fois les sécateurs sortis, les seaux se sont rapidement remplis laissant place à une agréable dégustation.

La récolte a permis aux jeunes de rapporter un peu de leur travail chez eux mais aussi de confectionner des jus de fruits lors de l'atelier cuisine.

Nous tenons par cet article à remercier madame et monsieur Gentié pour leur accueil et pour leur générosité nous permettant, depuis des années, de faire découvrir leur activité et de récolter des raisins sur leur exploitation.



*Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle

Frédéric Denys,
Éducateur spécialisé

IME Les Rives du Lot : Reconnaissances des Acquis par l'Expérience

Christian et Fabienne se sont engagés dans la formation RAE.

Bonjour, pouvez-vous présenter, votre parcours professionnel qui vous a amené à vous inscrire à la formation RAE ?

Christian PEYRONNES : Après 5 ans passés en secteur éducatif en tant qu'AMP auprès de jeunes autistes, j'ai commencé à proposer régulièrement des activités autour du bricolage, jardinage, et ma direction m'a sollicité en vue d'une création d'un poste de moniteur d'atelier au sein de l'IME ; j'ai accepté avec fierté et me suis impliqué pleinement dans cette création. Quatre ans après, je suis à l'initiative et à la réalisation de deux ateliers principaux axés sur l'espace vert et l'atelier multifonction (travail sur le bois, peinture, etc.), les jeunes qui y participent sont âgés de 14 à 21 ans. Dès le début j'ai découvert leur intérêt et pour certains leur « envie » et j'ai perçu comment je devais valoriser le potentiel, les compétences et les possibilités des jeunes.

Fabienne GIRARDI : Je suis monitrice éducatrice à l'IME les Rives du Lot de Casseneuil depuis 30 ans et actuellement sur la Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle. Pour ma part en plus de ma formation initiale j'ai quelques compétences en couture alors depuis plusieurs années j'initie les jeunes dans ce domaine à partir de projets porteurs et créateurs. Donc, tout naturellement j'ai pris en charge l'entretien du linge de l'établissement en co-responsabilité avec mes collègues, puisque cette activité a toujours été portée par le groupe des plus grands. J'y apporte ma touche personnelle en développant la couture main et la couture à la machine, en lien avec l'appétence des jeunes pour expérimenter de nouvelles activités ou s'inscrire dans de nouveaux projets.

30 ans c'est beaucoup ! Et malgré tout j'ai l'impression que c'était hier. Pendant toutes ces années, j'ai été amenée bien sûr à vivre plusieurs changements de groupe en fonction des opportunités du moment et des projets en cours parce que cela répondait surtout à mon désir d'enrichir ma pratique. Je mesure tout le chemin parcouru, les évolutions dans l'accompagnement qui était à une époque prise en charge occupationnelle pour se décliner ensuite vers des notions d'apprentissage et tendre maintenant vers une professionnalisation.

Je me rappelle avoir choisi ce métier parce qu'il pouvait répondre et me combler dans mes aspirations de création, de relation à autrui ou tout pouvait être permis tant qu'il s'agissait de permettre à l'autre de grandir, d'évoluer et de s'épanouir même avec un handicap. Cette profession très diversifiée correspondait à mes aspirations profondes et me donne encore l'élan aujourd'hui pour aller de l'avant.

Pourquoi avoir accepté de vous engager dans cette formation ?

C.P : En commençant cette formation, je savais mener à bien de petites productions, animer et faire vivre les différents ateliers que j'occupe, mais sans approfondir les connaissances et les compétences techniques de chacun des usagers. Même si j'ai pleinement conscience que l'activité parfaite n'existe pas, la mission de l'adulte est d'adapter la demande au potentiel et à la situation de chaque jeune, lors des différentes activités proposées.

F.G : 30 ans dans la même institution et toujours la même envie de faire partie de l'équipe, de m'investir et de relever des défis, alors quand la proposition de la formation d'encadrant s'offre à moi en remplacement d'un collègue je me lance dans cette aventure. Je la saisis comme une chance, comme un nouveau départ pour faire de la dernière ligne droite quelque chose d'utile, de motivant et surtout pour être sûre de ne pas tomber malgré moi dans la routine après toutes ces années. Alors oui je prends plaisir à suivre cette formation, je la vis comme un nouveau départ pour appréhender les années à venir avec encore plus de professionnalisme au service des jeunes qui me sont et me seront confiés ; ceci afin de porter avec conviction les valeurs de nos institutions qui œuvrent chaque jour à faire changer le regard de la société sur celle ou celui qui est différent. En donnant du sens à mon action éducative j'accepte de me laisser bousculer et de me lancer de nouveaux défis. C'est avoir la ferme conviction que rien ne sera plus comme avant, ni mon regard sur les jeunes, ni mes interventions au quotidien, et que de nouvelles orientations et organisations seront nécessaires.

Suite...

Donc dès le début de la formation je saisis bien le fossé qui existe entre ma réalité de terrain, la commande de la formation et mes pratiques éducatives, tout en ressentant ce besoin de professionnalisation pour offrir de nouvelles opportunités à nos jeunes.

Que vous a apporté cette formation RAE, dispensée par le réseau Différent et Compétent ?

C.P : Cette formation, m'a permis de prendre du recul et d'avoir un autre regard sur ma pratique, en nous offrant la possibilité de faire un point, de réfléchir et d'analyser ce qu'on a pu dire ou faire ; en tant que professionnel. Je trouve également important de pouvoir échanger avec mes pairs du secteur comme les IME ou les ESAT sur mes pratiques et mes réponses éducatives, de pouvoir me remettre en question, de réajuster les réponses apportées, afin d'améliorer l'accompagnement et le suivi des jeunes.

J'ai acquis au fil des années des méthodes et des outils qui me permettent aujourd'hui de mener au mieux ces missions d'accompagnement des jeunes. Les échanges d'expériences professionnelles entre les camarades de formation sont des moments très enrichissants personnellement. Cela me permet de me rendre compte de l'écart qu'il peut parfois y avoir dans les domaines psycho-sociaux et professionnels entre nos pratiques et les attentes des ESAT.

Par ailleurs les référentiels métiers découverts lors de la formation « Différent et compétent » vont me permettre de mieux organiser et articuler les différents aspects de la prise en charge au quotidien. En effet jusqu'à présent le travail pouvait se faire en fonction des besoins du service, avec une approche principalement axée sur le concret. L'apport théorique du dispositif « Différent et compétent » va me permettre de mieux prendre conscience de la manière dont les jeunes traitent l'information ainsi que des moyens et des raisons de leurs actions. Par ses déclinaisons, ce dispositif permet de repérer ce que le jeune sait faire, ce qu'il maîtrise ou ce qui est en cours d'acquisition. Il propose un réseau qui servira de fil conducteur dans le parcours du jeune et va lui permettre de se donner une dynamique de formation tout au long de sa vie.

L'objectif de mon atelier et de la démarche RAE est d'accompagner et d'aider le jeune à acquérir les compétences en termes de savoir être et de savoir-faire, de savoir et de savoir-devenir, pour qu'il puisse s'adapter aux conditions de travail qu'il rencontrera.

Cela a pour but de faire émerger ses compétences propres et de l'aider à s'intégrer dans le tissu social quel que soit son statut, en s'appuyant sur des réalisations personnelles et sur différentes techniques d'approche associables entre elles. Ce n'est pas tant l'outil que l'on utilise, mais la passion que l'on met à l'utiliser.

En parallèle, un travail en collaboration avec les enseignants est repris en classe, sans oublier un travail pluridisciplinaire avec les psychologues, la psychomotricienne, l'infirmière et notamment par les éducatrices qui accompagnent certains jeunes où l'encadrement nécessite un adulte par jeune. Le travail éducatif et l'accompagnement dans le développement des compétences psycho-sociales en IME restent tout aussi importants que les apprentissages techniques des jeunes. Cet équilibre, qu'il est essentiel d'adapter à chaque jeune, est fondamental à son accompagnement pour co-construire, ajuster, affiner leur future orientation.

F.G : La notion d'organisation apprenante fait écho en moi, en ayant le sentiment de me mettre dans la même démarche d'apprentissage que les jeunes concernés par la RAE, dans une formation réciproque et surtout une remise en question de mes pratiques professionnelles pour être au plus près des attentes de la formation d'encadrant. Je suis bien dans la formation/ action/recherche. Je commence par quoi pour que cela ait du sens pour les jeunes concernés ? Je privilégie quoi et pourquoi, je me documente, je recherche du séquençage pour faciliter l'apprentissage ? Et au fur et à mesure que j'explore cette formation, je mets en place l'atelier parallèlement avec la proposition de reconnaissance pour les deux candidats choisis. Pour moi, c'est un demain plein d'espoir, de changement qui émane de cette formation avec de nouvelles perspectives et de nouveaux engagements à conjuguer qui commencent aujourd'hui mais qui font suite à ce que j'ai déjà initié.

Suite...

Je m'attache à faire la même proposition d'apprentissage à tous les jeunes avec des aménagements différents, leur donnant la possibilité de s'approprier les actions et les lieux.

Dans l'atelier, tous les jeunes mettent une blouse, de celui qui vient repasser en autonomie à celui qui vient en imprégnation et montre seulement un intérêt pour la manipulation des différentes matières et textiles, même si nous sommes plutôt dans une séance d'éveil sensoriel et d'une socialisation au groupe. Peu importe, le jeune a sa place. C'est un véritable défi institutionnel aussi, puisque l'engagement dans cette démarche implique tous les acteurs. C'est prendre conscience une nouvelle fois de l'importance du travail en équipe pluridisciplinaire et de la mise en œuvre de notre projet de service pour nos jeunes de 14 ans et plus. Nous exerçons nos spécificités en croisant nos regards tous orientés vers un seul but commun : l'épanouissement du jeune et la continuité de l'accompagnement à l'âge adulte. Pour moi la RAE vient compléter ces rites de passage, déjà instaurés sur l'établissement. Les jeunes s'intéressent à cette démarche, ça crée de l'émulation entre eux, certains se positionnent déjà comme des candidats potentiels. Les jeunes sont dans cette démarche d'action, d'accompagnement, ils n'attendent plus que nos initiatives et la mise en réseau. Un processus est lancé, une nouvelle histoire va s'écrire et l'IME va continuer à prendre de nouvelles orientations en fonction de l'appétence des encadrants qui souhaiteront s'y inscrire.

Est-ce que vous souhaitez rajouter un dernier mot, une dernière réflexion ?

C.P : « Être en vie, c'est avoir envie » dit Bertrand Jouffroy

L'envie est le moteur pour l'apprentissage et la découverte car elle permet de dépasser les difficultés initiales et de repousser sans cesse ses limites, tant dans le cheminement professionnel que psycho-social.

« Ne leur apprends pas à scier si tu ne sais pas tenir une scie, ne leur apprends pas à chanter si chanter t'ennuie, ne te charge pas de leur apprendre à vivre si tu n'aimes pas la vie » énonce F. Deligny « Graines de crapules » l'arachnéen 2007.

F.G : Ce qui se vit à l'intérieur est source de reconnaissance à l'extérieur. C'est un nouveau regard posé sur le handicap aux portes de nos établissements, quand des actions sont menées au sein du village, qu'il y a de la visibilité sur ce qui se passe derrière nos murs. À nous d'être inventifs et d'oser nous lancer des défis réalistes, les jeunes sont prêts à les relever si nous savons les accompagner et leur donner envie de se dépasser.

Ma responsabilité est engagée pour faire vivre ces changements, j'en suis consciente. Je pense vraiment que nous allons avoir à faire à une vraie émulation surtout dans la mesure où cette démarche est relayée au sein de l'institution et portée comme une valeur sûre et pérenne. Mais il n'y a pas de défi sans audace. Pour moi c'est de rester animée par une énergie de mouvement, qui entraîne derrière elle, qui est force de proposition et surtout qui fait confiance à nos jeunes.

« Quand je regarde dans mon rétroviseur je vois tout le chemin parcouru et je fais le constat de mon expérience. » Nouredine MEFTAH

Et savez-vous pourquoi le pare-brise est plus grand que le rétroviseur ! Parce que le chemin droit devant est plus important que celui que vous laissez derrière...

Entretien réalisé par Nicolas Genaudeau,
Adjoint de direction IME Les rives du lot



MECS Notre Maison : sortie ULM

Le 18 mars 2017, sept jeunes de 9 à 15 ans de la MECS « Notre Maison » ont eu l'opportunité de participer à des baptêmes en ULM à l'aéroclub de Cavarc près de Castillonès (47). Ce projet leur a permis de découvrir des sensations nouvelles à travers le milieu aéronautique, de voir leur territoire sous un autre angle, de jouer ensemble le temps que chacun puisse participer...

Ce fût une journée riche en émotions, l'occasion d'éprouver de nouvelles sensations, le tout dans un cadre très agréable et dans une ambiance joyeuse.



« C'était génial »
« Quand il y a écrit deux sur l'altimètre ça veut dire quoi ? »
« Waouh on est allés voir les nuages !!! »



« Voir notre petit monde d'en haut »

Laëtitia BERSON,
Monitrice éducatrice

IME Les Rives du Lot : Lippi



« Je m'appelle Lippi Yannick, je joue à la pétanque depuis l'âge de 4 ans. Cette année, je représente le club « l'esplanade » de Marmande avec mes camarades en triplète. Nous faisons partie de la catégorie junior. Je suis fier et content d'avoir remporté pour la première fois la victoire au Championnat de pétanque de la Nouvelle Aquitaine. Notre équipe a bien joué. Nous allons prochainement au Championnat de France, à Souston. » Lippi Yannick



Association Laïque de Gestion d'Établissements d'Éducation et d'Insertion

BULLETIN D'ADHESION

Mme, Mlle, M.* _____

En qualité de *: personne qualifiée s'intéressant aux missions de l'ALGEEI - représentant des usagers
- usager - salarié - autre, préciser : _____

Ou

Association _____

Représentée par : Mme, Mlle, M. _____

Adresse

Tél. _____ E-mail _____

Souhaite adhérer à L'Association Laïque de Gestion d'Établissements d'Éducation et d'Insertion.

Je reconnais avoir pris connaissance de la charte de l'association et me déclare en conformité d'esprit avec sa philosophie et ses objectifs.

Fait à _____ le _____

**rayer les mentions inutiles*

Signature

Les montants des cotisations 2016/2017 sont fixés à :

- adhésion individuelle : 5 €
- adhésion association : 15 €

À retourner à : Agropole - Bât. Deltagro 3 - BP 361 - 47931 AGEN CEDEX 9
Tél. 05 53 77 15 80 - Fax 05 53 77 15 99 - <http://www.algeei.org> - E-mail contact@algeei.org
Accompagné du règlement libellé à l'ordre de ALGEEI.

BULLETIN D'ADHESION 2016/2017